


Question écrite de monsieur Mickaël Vallet (Charente Maritime) du 7 juillet 2022



UN SITE AU SERVICE DES CITOYENS

[Travaux parlementaires](#) | [Vos sénateurs](#) | [Europe & International](#) | [Territoires](#) | [Connaitre le Sénat](#) | [Espace presse](#)

18 août 2022 [Accessibilité](#) | [Plan du site](#) | [Alertes](#) [Recherche avancée](#) français

[Base Questions > 2022](#)

Revalorisation du point d'indice des agents publics des chambres de commerce et d'industrie

16^e législature

Question écrite n° 00408 de M. Mickaël Vallet (Charente-Maritime - SER)
publiée dans le JO Sénat du 07/07/2022 - page 3233

M. Mickaël Vallet attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la valeur du point d'indice des agents publics des chambres de commerce et d'industrie (CCI).

En effet, si le point d'indice des fonctionnaires a connu une double évolution de 0,6 % depuis onze ans, le point d'indice des agents publics des CCI est quant à lui bloqué depuis 2010. Cette situation n'est pas sans conséquence pour le pouvoir d'achat des agents des CCI.

Aussi, il souhaiterait savoir quelle réponse entend apporter le Gouvernement à cette rupture d'égalité.

En attente de réponse du Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique.

[Envoyer à un ami](#) [Ajouter à "Mon Sénat"](#)

[f](#) [t](#) [+](#) [i](#) [in](#) [o](#)

[Mon Sénat](#)

[En séance](#)

Accès rapide

- Projets/propositions de loi
- Rapports
- Comptes rendus
- Sénateurs
- Séance/dérouleur en direct
- Tous les dérouleurs
- Questions

[Agenda du Sénat](#)

Accès thématiques

- [Affaires étrangères et coopération](#)
- [Agriculture et pêche](#)
- [Aménagement du territoire](#)

Question écrite de monsieur Serge Babary (Indre et Loire) du 21 juillet 2022



UN SITE AU SERVICE DES CITOYENS

[Travaux parlementaires](#) | [Vos sénateurs](#) | [Europe & International](#) | [Territoires](#) | [Connaitre le Sénat](#) | [Espace presse](#)

16 août 2022 [Accessibilité](#) | [Plan du site](#) | [Alertes](#) [Recherche avancée](#) français

[Base Questions > 2022](#)

Revalorisation du point d'indice des agents des chambres de commerce et d'industrie

16^e législature

Question écrite n° 01573 de M. Serge Babary (Indre-et-Loire - Les Républicains)
publiée dans le JO Sénat du 21/07/2022 - page 3809

M. Serge Babary attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès de la Première ministre, chargée de l'économie sociale et solidaire et de la vie associative sur la valeur du point d'indice des agents publics des chambres de commerce et d'industrie (CCI).

Lors d'une conférence salariale qui s'est tenue le 28 juin 2022, le ministre de la transformation et de la fonction publiques a annoncé une augmentation de 3,5 % du point d'indice des agents de la fonction publique afin de leur permettre de faire face à l'inflation.

Le décret rendant cette revalorisation effective à compter du 1er juillet a été publié au Journal officiel le 8 juillet 2022.

Les agents publics des chambres de commerce et d'industrie ne bénéficient pas de cette revalorisation. Or, leur point d'indice est gelé depuis juin 2010, soit 12 ans.

Ce point devrait être mis à l'ordre du jour de la prochaine commission paritaire nationale (CPN) des chambres de commerce et d'industrie.

Aussi, il demande au Gouvernement les mesures qu'il compte prendre pour mettre fin à cette situation.

En attente de réponse du Secrétariat d'État auprès de la Première ministre, chargé de l'économie sociale et solidaire et de la vie associative.

[Envoyer à un ami](#) [Ajouter à "Mon Sénat"](#)

[f](#) [t](#) [+](#) [i](#) [in](#) [o](#)

[Mon Sénat](#)

[En séance](#)

Accès rapide

- Projets/propositions de loi
- Rapports
- Comptes rendus
- Sénateurs
- Séance/dérouleur en direct
- Tous les dérouleurs
- Questions

[Agenda du Sénat](#)

Accès thématiques

- [Affaires étrangères et coopération](#)
- [Agriculture et pêche](#)
- [Aménagement du territoire](#)